

Séance ordinaire du 16 octobre 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°16102024D08

Objet : Enfance éducation – Participation financière de la commune pour un enseignement d'éveil à l'italien pour les élèves de cycle 3 des écoles publiques

Date de la convocation et de l'affichage : 9 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le 16 octobre 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Christine CARREL		X		Franck VILLAND
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET		X		Dominique VERDOYA
André VIBOUD			X	
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE		X		Martine BANNAY-CODET
Jean-Luc PLAGNOL	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20241016-16102024D08-DE
Date de réception préfecture : 23/10/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA		X		Francine BORDON
Mylène AVILA		X		Patrick CHAPUIS
Aly DIARRA	X			
Yves GOAËR	X			
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Gilbert LOYET

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, adjointe au Maire en charge des Finances, de l'Enfance et de la Jeunesse

Exposé des motifs : L'association pour la Promotion de l'Italien (API) intervient depuis sa création en 1975 pour dispenser des cours d'italien dans différentes écoles de Savoie et de Haute-Savoie.

C'est ainsi que cette association propose depuis de très nombreuses années un enseignement de l'italien pour les classes de l'école élémentaire de Les Marches.

Ces cours, initialement financés par l'API, bénéficiant d'une prise en charge totale du Ministère des Affaires étrangères italien ont nécessité, pour l'année scolaire 2021/2022, la participation financière des collectivités en raison du désengagement financier de l'Etat italien.

L'initiation à la langue italienne n'est plus proposée au sein de nombreuses écoles du secteur dont les écoles de notre commune. Aussi, les classes bilangues existantes au collège de Montmélian sont en sursis. Pour promouvoir l'éveil à la langue italienne, l'API propose de mettre en place des séances d'éveil à la langue et culture italiennes, pour les enfants des cycles 3 des écoles publiques de la commune. L'API s'engage à mettre à disposition un enseignant d'Italien, à hauteur de 2h30 mensuelles d'octobre 2024 à juin 2025 moyennant une participation financière de la collectivité de 60€/ heure et 40€ de défraiement, par demi-journée, pour le déplacement de l'enseignant. Les écoles de Francin et Crincaillé sont vivement intéressées par cet éveil linguistique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

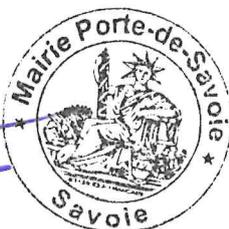
- **APPROUVE** le projet de convention pour un éveil à l'italien et découverte de la civilisation et culture italiennes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'API annexée à la présente délibération et à la renouveler le cas échéant.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 16 OCTOBRE 2024

Mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Gilbert LOYET

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20241016-16102024D08-DE
Date de réception préfecture : 23/10/2024